



POLITIQUE DE RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'ENTREPRISE (RSE)

I. Notre histoire

ISATIS Capital a été créée en juillet 2013 par l'équipe qui était jusqu'alors en charge depuis 2002 de la gestion des fonds directs proposés à la Banque Privée BNP Paribas ainsi que de la gestion d'un FCPR pour Cardif Assurances.

Depuis, ISATIS Capital met en œuvre une stratégie de capital développement / transmission au sein de PME françaises, rentable et croissantes. Nous accompagnons nos participations par diverses actions pour qu'elles deviennent des entreprises de taille intermédiaires (ETI).

Nous investissons principalement dans les secteurs cibles suivants :

- Services aux entreprises, informatique, logiciel, et digital
- Santé (hors biotechnologie) et nutrition
- Industries de niche à forte valeur ajoutée

II. Nos principes

ISATIS Capital est soucieuse de mener une politique RSE globale, se traduisant par la mise en place de deux axes d'intervention principaux :

- I. La mise en place d'une politique ESG au niveau des investissements réalisés, comme décrit dans nos différentes politiques d'investissement responsable¹.
- II. La mise en place d'actions améliorant la vie de l'entreprise et portant sur les trois dimensions de l'environnement, du social et de la gouvernance.

La présente politique RSE décrit les actions mentionnées au point II.

Notre démarche RSE implique toute l'entreprise et est soutenue par sa direction générale.

III. La dimension de la gouvernance

ISATIS Capital est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Le Directoire est composé des trois dirigeants fondateurs tandis que le conseil de surveillance se compose de quatre membres qui sont tous indépendants.

En notre qualité de société de gestion de portefeuille, nous sommes par ailleurs soumis à un certain nombre de dispositions réglementaires. Certaines dispositions se réfèrent à la gestion de risques RSE. Afin d'y répondre nous nous sommes dotés de politiques et /ou procédures spécifiques et nous nous assurons de leur respect. Il s'agit entre autres de la mise en place:

- D'un code de déontologie et de la nomination d'un déontologue, représenté par notre RCCI
- D'une politique de sécurité des systèmes d'informations
- D'une politique de protection des données personnelles et sensibles

¹ Politique d'investissement ESG, politique d'exclusion, politique climat, etc.

IV. La dimension sociale

ISATIS Capital a mis en œuvre un certain nombre d'actions favorisant l'équilibre de vie de ses collaborateurs, la diversité et la rétention des talents ainsi que leur participation aux résultats de l'entreprise :

- La réalisation d'entretiens d'évaluation des salariés tous les six mois ;
- La mise en place d'un dispositif de partage des bénéfices de l'entreprise, et plus particulièrement : participation, intéressement et un plan d'épargne salarial ;
- La possibilité pour ses collaborateurs d'effectuer du télétravail pour permettre aux collaborateurs un meilleur équilibre de vie professionnelle et personnelle ;
- La formalisation d'un code interne incluant des dispositions en matière d'interdiction de toute pratique de harcèlement physique et moral et de discrimination. Il prévoit également des règles spécifiques en matière d'hygiène, santé, sécurité et conditions de travail ;
- La réalisation d'élections de représentants du personnel ;

S'agissant des mesures en faveur de l'égalité homme-femme, nous avons signé en 2021 la [Charte de la Parité](#) promue par l'association professionnelle France Invest. Au travers de cette initiative, nous nous engageons à favoriser la parité dans la profession du capital investissement et dans les entreprises que nous accompagnons.

ISATIS Capital favorise aussi l'amélioration des compétences de ses collaborateurs et offre la possibilité de suivre des formations individuelles.

V. La dimension environnementale

Les actions menées en faveur de l'environnement portent sur les quatre axes suivants :

1. Le bilan carbone

Depuis 2021, nous avons recours à un prestataire externe, SAMI, pour la réalisation du bilan carbone d'ISATIS Capital. Cela nous a permis d'identifier les principaux postes d'émissions carbone et les actions d'amélioration à mettre en œuvre.

2. Les locaux de l'entreprise

Les axes d'action liés aux locaux que nous avons mis en place en faveur de l'environnement se composent comme suit :

○ Réduction des déchets :

- La mise en place d'une politique efficace de recyclage des déchets avec la mise à disposition de poubelles différenciées afin de favoriser le recyclage : nous avons recours à l'entreprise solidaire « Les joyeux recycleurs » ;
- Nous avons offert une gourde à tous les collaborateurs pour limiter l'achat de bouteilles d'eau en plastique lors de la pause déjeuner ;
- La mise à disposition de verres, tasses, couverts, carafes pour l'ensemble des salariés afin de réduire les déchets liés à l'utilisation d'ustensiles jetables et bien souvent en plastique ;
- Nous limitons au maximum les impressions afin de réduire la consommation de papier et de cartouches d'imprimantes ;



- **Les déplacements professionnels**
 - Nous privilégions le train et les transports en commun pour les déplacements professionnels (domicile-travail et déplacements liés aux missions professionnelles). A cet égard, le financement d'une quote-part du pass Navigo pour inciter les collaborateurs à utiliser les transports en commun ;
 - Possibilité pour les collaborateurs de pratiquer le télétravail ;
 - L'organisation du séminaire annuel de l'entreprise en France pour réduire les émissions liées à l'utilisation de l'avion ;

- **L'informatique et le numérique**
 - Nous procédons à la réparation automatique du matériel ou à l'achat de pièces de remplacement si besoin ;
 - Les salles de réunions sont dotées d'écrans fixes pour projeter, ce qui permet de limiter les impressions papier ;

Pour conclure, ISATIS Capital s'engage et encourage ses équipes à prendre des mesures visant à améliorer sa stratégie RSE. Pour ce faire, les équipes sont régulièrement informées de manière pédagogique sur les mesures mises en place et de l'importance de respecter le process.